



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Pol Duray
Justin Gauquié
Mallory Schaub Geley
Françoise Stegen

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier en Logopédie
Bachelier en Assistant en Psychologie
Bachelier en Éducateur spécialisé en activités
socio-sportives

Haute École Léonard de Vinci (HE
Vinci)

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École Léonard de Vinci.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	9
Critère C.....	11
Conclusion	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École Léonard de Vinci

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, M. Pol DURAY, M. Justin GAUQUIÉ, Mme Mallory SCHAUB GELEY et Mme Françoise STEGEN, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, ont mené une visite, en ligne en raison du contexte lié à la Covid-19, les 29 et 30 novembre 2021 à la Haute École Léonard de Vinci. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les bacheliers en Logopédie, Assistant en Psychologie et Éducateur spécialisé en activités socio-sportives, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

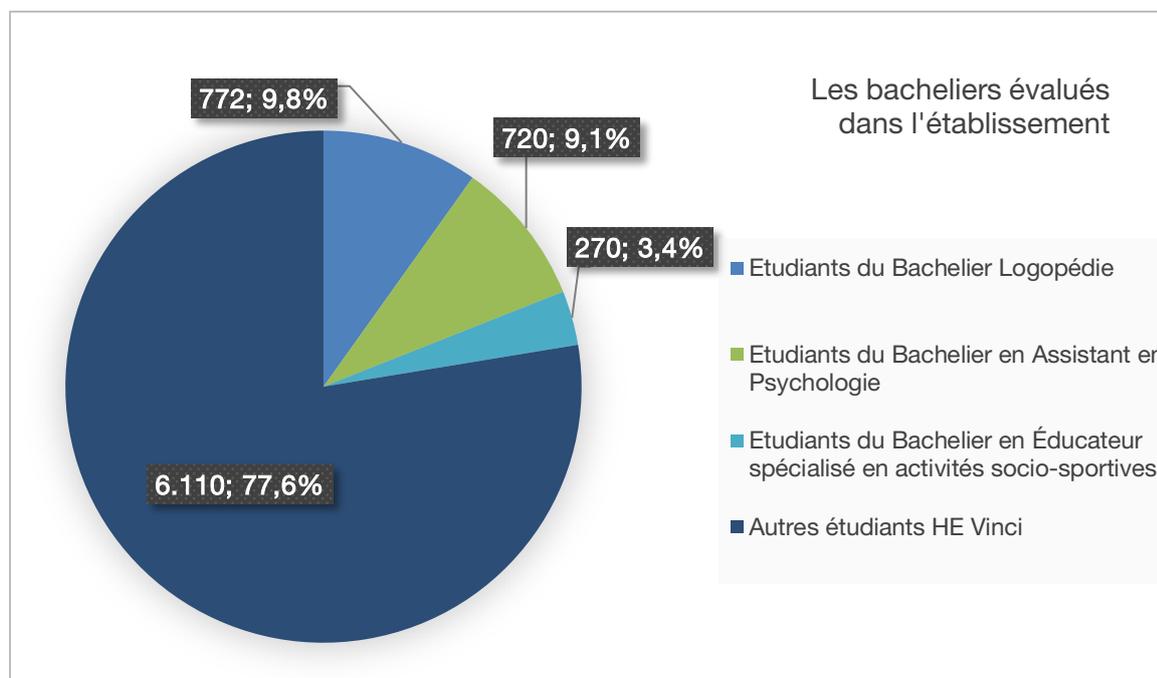
- Pol Duray, expert de la profession
- Justin Gauquié, expert étudiant
- Mallory Schaub Geley, experte de l'éducation
- Françoise Stegen, experte de la profession

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

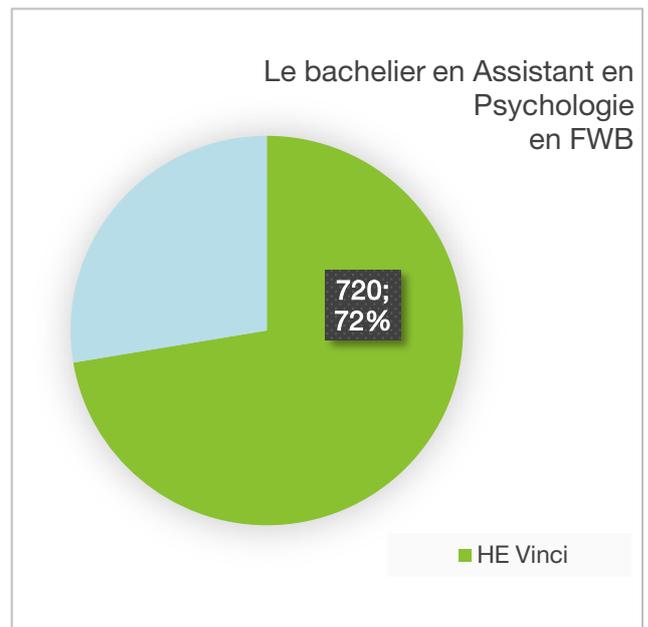
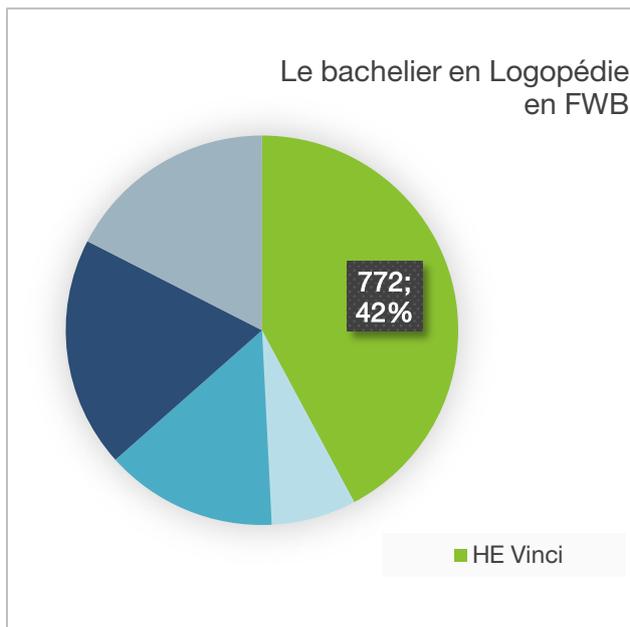
La Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci) est une ASBL créée en 1996 par la fusion de six ASBL partenaires : l'ECAM Institut Supérieur Industriel, l'École normale catholique du Brabant Wallon-Institut d'enseignement supérieur pédagogique (ENCBW-IESP), l'Institut d'Enseignement supérieur Parnasse-Deux Alice (IESP2A), l'Institut Libre Marie Haps, l'Institut Paul Lambin (IPL) et l'Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier (ISEI). Au mois de septembre 2019, les instituts disparaissent au profit de la réorganisation de la HE Vinci en trois secteurs : le secteur de la Santé, le secteur des Sciences humaines et sociales et le secteur des Sciences et Techniques.

L'établissement dispense 40 formations de types court (bachelier), long (master) et de spécialisations, réparties sur trois campus (deux situés à Bruxelles et un à Louvain-La-Neuve), et accueille plus de 8000 étudiants. Le campus d'Ixelles héberge, entre autres, les bacheliers en Logopédie et Assistant en Psychologie appartenant au secteur des Sciences humaines et sociales et le campus de Woluwe abrite notamment le bachelier en Éducateur spécialisé en activités socio-sportives rattaché également au secteur des Sciences humaines et sociales.

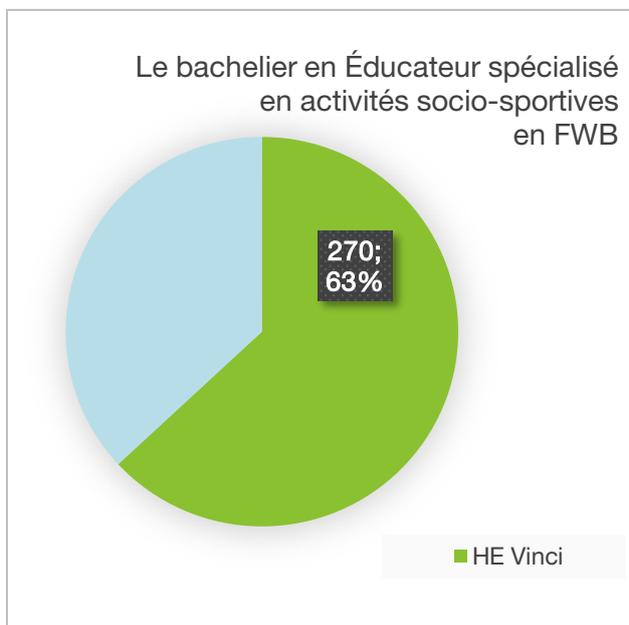


En 2019-2020, 772 étudiants sont inscrits au bachelier en Logopédie (Logo) sur un total de 7.872 inscrits à HE Vinci, soit 9,8 % des effectifs. Ces 772 étudiants représentent, par ailleurs, 42 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 1.829 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².

² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.



En 2019-2020, 720 étudiants sont inscrits au bachelier en Assistant en Psychologie (AP) sur un total de 7.872 inscrits à HE Vinci, soit 9,1 % des effectifs. Ces 720 étudiants représentent, par ailleurs, 72 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 995 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles³.



En 2019-2020, 270 étudiants sont inscrits au bachelier en Éducateur spécialisé en activités socio-sportives (ESASS) sur un total de 7.872 inscrits à HE Vinci, soit 3,4 % des effectifs. Ces 270 étudiants représentent, par ailleurs, 63 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 428 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation complète de 2016, de nombreux changements ont été effectués au sein de la Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci).

Toutes les différentes structures ont fusionné en une seule entité juridique, elle-même subdivisée en différents pôles d'activités. Cette restructuration a engendré une nouvelle organisation et diverses mutations de fonction successives. Dans le cadre de ces mutations, des services transversaux ont été mis en place et le comité relève en particulier la création du service centralisé « Qualité et Projets ».

La HE Vinci étant implantée sur différents sites en fonction des activités proposées, chaque ancienne entité, bien que dissoute, a gardé sa spécificité, son ancienne identité liée évidemment à son implantation et à son champ d'activité propre.

À ces mouvances engendrées par la fusion des divers instituts et les restructurations, est venue se greffer la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 entraînant un ralentissement de certaines actions en cours et ajoutant, pour répondre aux adaptations nécessaires, une charge de travail supplémentaire. Notons que de grandes réformes de programme (telles qu'en logopédie) ont été menées à terme, en dépit de la crise.

Des collaborations inter-instituts entre les équipes de support tels que le Service d'aide à la réussite (SAR), la bibliothèque, la cellule ABS, la coordination Qualité, la VAE, etc. des différents instituts existaient de manière informelle depuis quelques mois, voire années. Indéniablement, le projet « Ré-inventer Vinci », dès l'année 2019, a donné un coup d'accélérateur à leur réalisation. À la fin de l'année académique 2020-2021, ces services aboutissent progressivement à un fonctionnement efficace et intégré. Il apparaît d'ores et déjà que cette mutualisation des moyens va constituer un véritable atout pour déployer de manière efficiente des services de support nouveaux, ou améliorés, à travers l'ensemble de la Haute Ecole.

En outre, une des avancées majeures au niveau la HE Vinci concerne les changements dans l'environnement numérique. Le comité relève notamment : la plateforme Moo'Vin, Sharepoint (Microsoft365) et Teams (permettant le développement d'espaces collaboratifs de travail et la communication en ligne), la mise en place de Zéphyr (catalogue en ligne avec de nombreuses publications électroniques) et d'une application pour la gestion des attributions, utilisable par les chefs de département, pour n'en citer que quelques-uns.

Depuis 2015, le nombre d'étudiants est en forte augmentation chez les AP. Cette croissance pourrait avoir un impact sur les modalités d'enseignement en groupe de classe, mais également sur les conditions d'encadrement des TFE et les stages. Chez les ESASS, le nombre d'étudiants inscrits reste stable. Du côté des Logo, le nombre d'étudiants inscrits a tendance à légèrement décroître. Cette diminution est probablement due au projet de masterisation et/ou à l'annonce, en 2019, d'un possible numéris clausus suite à une pléthore de logopèdes. Par contre, depuis le décret « Paysage », nous constatons une tendance à l'allongement des études. Cette tendance est commune aux trois cursus évalués. Seul un faible pourcentage (< 50 %) d'étudiants diplômés termine leur bachelier en trois ans.

Tous les changements institutionnels, structurels, juridiques et de gouvernance ont permis, malgré tout, à l'institution de maintenir le cap de la qualité. La HE Vinci met en place les structures, les moyens humains, techniques et stratégiques nécessaires à la réalisation des objectifs en termes de qualité.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Le comité d'expert salue la démarche qualité initiée et encourage la dynamique d'amélioration continue. La démarche d'amélioration continue s'est, entre autres, développée suivant les recommandations des experts lors de l'évaluation complète de 2016. Parmi les actions menées, relevons en particulier :

- une plus grande participation étudiante dans la vie du département (réunions régulières, implication dans la conception des ordres du jour des séances) ;
- la charge de travail des enseignants a été reconsidérée, avec l'adoption d'une définition commune du temps de travail, fiches d'attribution identiques, formation à la gestion d'équipe notamment ;
- l'optimisation des services de la bibliothèque avec, entre autres, la mise en commun des bases de données des bibliothèques de la HE Vinci et une plateforme de formation à la recherche documentaire en ligne.

Il relève également la création du service centralisé « Qualité et Projets », pilier de nombre de missions relevant des démarches qualité (déploiement d'un système de management de la qualité ; aide au développement d'un plan stratégique sur 5 ans, conception d'un espace de suivi de projets accessible à tous, accompagnement des réflexions sur l'évaluation des apprentissages formatives et certificatives) et réelle ressource d'expertise au service des départements et de l'institution.

- 1 Le comité observe que certaines « bonnes pratiques » telles que la formation des étudiants délégués dans l'exercice de leurs mandats au sein de l'institution ont malheureusement été laissées en suspens. Les délégués ne reçoivent plus d'outils et de conseils afin d'effectuer leurs mandats à leur plein potentiel. Il y a également le risque qu'ils ne maîtrisent pas entièrement le périmètre de leurs champs d'actions au sein des instances de l'établissement. Même si l'objectif majeur reste l'autonomie, cette difficulté nuit au bon fonctionnement des instances et commissions dans lesquelles les étudiants ont des sièges.
- 2 Le comité relève que la participation des étudiants dans les enquêtes en ligne ou les focus groupes, semble montrer qu'il existe une volonté de participation de leur part. En revanche, la participation des étudiants aux différentes instances de gouvernance est peu explicite et exploitée. Les instances existent bel et bien, mais l'accès aux informations correctes pour les étudiants, bien qu'elles soient présentes, demande un certain investissement. En sus, dans certaines instances, les étudiants ne possèdent qu'une voix consultative. Le risque encouru est celui de processus décisionnels ne tenant pas compte de tous les acteurs concernés et un manque d'adhésion de ceux-

ci aux choix faits. Le terrain semble donc propice à leur contribution aux instances qui reste à mieux expliciter et visibiliser.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place (EEE) depuis 2018, dispositif laissant une large marge de manœuvre aux enseignants pour l'adapter à chaque contexte (choix des questions), tout en mettant l'accent sur l'importance de la diffusion des résultats envers le chef de département et les étudiants, ce qui est à saluer en termes de transparence. Si le dispositif existe bien, il reste toutefois à la libre appréciation des enseignants, chacun mettant en place, ou pas, les outils souhaités. Cela limite d'une part l'expression de la voix étudiante, le potentiel de développement des pratiques pédagogiques et l'amélioration de la formation dans son ensemble.
- 4 Le comité constate le peu de sentiment d'appartenance à la HE Vinci en tant qu'institution. L'appartenance semble davantage liée à l'implantation géographique de chaque cursus et aux anciennes institutions. Il existe peu d'interactions entre les différents cursus ainsi que peu de communication inter-cursus et inter-sites. Cela peut freiner le potentiel d'amélioration possible dans le partage avec les pairs ainsi que la communication des réussites et des échecs.

RECOMMANDATIONS

- 1 Sur la question du rôle des délégués, le comité encourage la HE Vinci à reprendre des actions propres à clarifier le rôle des délégués et, au-delà de cela (à l'image de la formation proposée aux délégués par les cursus Logopédie et Assistant en psychologie), à entreprendre des mesures permettant d'entretenir la dynamique relationnelle délégués-instances (actions de communications, missions, implication dans l'établissement des ordres du jour, co-animation, etc.).
- 2 Dans une vision participative et afin de répondre au mieux aux besoins, le comité invite la HE Vinci à se pencher sur des mesures permettant de renforcer la présence des étudiants dans les instances en songeant notamment au(x) moyen(s) de valoriser cette participation et de mieux l'expliquer.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Le comité encourage la continuité des réflexions sur l'amélioration du dispositif d'EEE et sa mise en place prochaine, afin qu'elle réponde au besoin des enseignants, des attentes des étudiants et qu'elle concoure au développement formatif dans un esprit constructif de la qualité de la formation. Impliquer toutes les parties prenantes, étudiants compris, dans la réflexion favoriserait l'adhésion à ce dispositif. Tout comme envisager sa mise en place dans une perspective itérative avec une phase pilote, évaluation, régulation, déploiement permettant une mise en place progressive.
- 4 Bien conscient de l'inscription dans le temps d'un changement d'identité, le comité suggère de songer à des actions favorisant les ponts entre cursus et sites pour renforcer le sentiment d'appartenance à une seule et unique HE Vinci (projets conjoints, partage de bonnes pratiques, visites inter-sites, etc. sont autant de pistes possibles pour tenter de limiter les silots).

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Les plans d'actions établis pour chaque cursus rassurent le comité quant aux engagements pris et ne suscitent à ce stade pas de recommandations spécifiques complémentaires concernant l'un ou l'autre de ces cursus.

Le comité tient à souligner les avancées notoires réalisées :

- En Logopédie, le programme a connu une grande réforme suivant les principes de l'approche programme (grande collaboration entre enseignants, vision commune, collégialité) et touchant l'ensemble des trois blocs simultanément. Vu l'ampleur du projet et son entrée en vigueur à la rentrée 2019-2020, qui a suivi le début de la crise Covid-19, le comité reconnaît qu'il s'agit là d'une grande réussite.
- Pour ce qui est du cursus Éducateur spécialisé en activités socio-sportives, le programme est révisé en fonction du milieu professionnel et de l'élargissement du champ d'action des ESASS. Plusieurs actions visant à améliorer la pertinence de la formation ont été réalisées telles que l'augmentation des partenariats, les échanges avec d'autres institutions, l'évaluation des stages par les maîtres de formation pratique (MFP) et l'accroissement des contacts avec le milieu professionnel.
- Concernant le bachelier Assistant en psychologie, le département a initié la création d'un portfolio permettant de recenser et documenter les principales avancées réalisées, outil servant aussi la réflexion sur les évolutions du programme. Plusieurs avancées ont été menées ces dernières années dans le but d'améliorer la pertinence du programme, telle que la refonte de l'option « Approches plurielles » grâce aux expériences de terrains des enseignants de l'UE « Evaluation Psychomotrice, Psychologique et Pédagogique » articulant dorénavant plus judicieusement théorie et pratique.

Au sein de ces trois cursus, des actions diverses ont été menées pour améliorer les conditions du TFE, avec d'une part des actions du côté des étudiants (formations proposées par la bibliothèque pour le cursus en logopédie, amélioration du guide pour le cursus ESASS) et du côté des enseignants (développement d'une vision commune entre les enseignants du bachelier en assistant en psychologie et amélioration de la grille pour le cursus ESASS).

1. Les trois cursus ont connu des réformes d'amplitude variable répondant aux actions établies en 2016. Ceci a donné lieu à une implication forte des équipes, à une charge de travail conséquente (également alourdie par la crise COVID-19) et à l'amplification de la charge administrative éloignant du corps métier de l'enseignant. Des impacts négatifs sur l'engagement et le maintien de la qualité de l'enseignement pourraient être bien réels sur le moyen et le long terme si la HE Vinci n'améliorait pas son processus de mutualisation des services et projets.

2. D'une manière générale, nous observons que les stages sont bien encadrés au sein des 3 cursus évalués. Des réflexions sont abordées en Comités afin de réajuster le contenu et la forme de la pratique des stages à des contenus plus actuels. Tous ces changements demandent un important investissement de la part des enseignants.
3. Le comité note la fluidité des échanges entre les étudiants et les enseignants. Toutefois, l'accessibilité aux informations et la communication vers les instances supérieures semblent plus complexes. La diffusion des informations se faisant quasi uniquement à travers les plateformes et les mails, cela met les étudiants en difficulté tant dans la recherche des bonnes informations que dans le tri à réaliser au niveau des courriels. En effet, la profusion de mails a tendance à noyer l'information importante dans la masse.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité soutient les équipes dans leurs démarches et encourage à poursuivre les réflexions sur la transversalité. Il recommande, dans la perspective de soulager la charge de travail des équipes et tirer le meilleur parti des expériences réalisées, de favoriser activement le partage de ces pratiques (mutualisation pouvant inclure les outils, les méthodes, les résultats) entre les différents cursus ainsi qu'établir, tant que faire se peut, un socle commun en ce qui concerne les EEE et les TFE.
2. Le comité d'experts suggère de poursuivre la démarche réflexive, et ce, afin d'affiner les conditions d'encadrement au niveau des stages en lien avec la croissance du nombre d'étudiants.
3. Le comité suggère de développer une information simple et directe quant à toutes les instances étudiantes existant au sein de la HE et de leurs attributions. Plusieurs pistes peuvent être suggérées : un organigramme des instances, description des fonctions de chaque instance de cet organigramme, la nature de leur pouvoir, précision des instances avec mandat électif des étudiants. Englobant cette première remarque, la stratégie de communication pourrait être repensée pour atteindre de manière plus efficace le public ciblé sur ce sujet, mais pas uniquement. En distinguant, par exemple, les communications transversales à toute l'institution, des communications spécifiques par cursus.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Le mouvement d'amélioration continue constaté par le comité manifeste la culture institutionnelle au vu de l'adhésion des différentes équipes, tant transversales que départementales, dans les actions entreprises. Celle-ci se lit aussi dans le fait que l'institution se soit engagée volontairement auprès de l'AEQES en tant qu'un des établissements pilotes de l'évaluation institutionnelle démontrant ainsi l'importance accordée à la dynamique d'amélioration continue de la qualité au sein de la HE.

Le comité souligne positivement la démarche de lancement de l'initiative Portfolio du département AP, déjà mentionnée dans le critère précédent, et constate que l'idée poursuivie est de rendre ce projet pérenne, au-delà de l'objectif de l'évaluation AEQES, afin de faire croître la culture qualité.

- 1 La culture qualité est bien présente dans les processus de travail et réflexions au sein de l'institut et de chaque département. La révision du plan 2016-2021 et la publication du plan 2021-2025 montrent bien ce souci de la culture qualité au sein de l'institution. Cela ressort particulièrement auprès des organes de direction (à tous les niveaux) et des enseignants. En revanche, en ce qui concerne les étudiants, cela semble moins évident au vu de la connaissance réduite de ceux-ci sur la gestion qualité dans la HE Vinci. Ce manque de visibilité fait planer une menace sur l'implication des étudiants dans la vie de l'établissement, dans les démarches qualité ou leur incompréhension face à certains changements. Cela peut aussi réduire l'attractivité de cette Haute Ecole face à de futurs étudiants et employeurs.
- 2 Les évaluations programmatiques menées par l'AEQES auprès des différents cursus de la HE ont contribué au développement d'une culture qualité propre au sein des différents départements de la HE Vinci (chacun ayant développé des démarches particulières). Par contre, les services transversaux ont été peu impliqués dans les démarches qualité. En effet, les fonctions qualité ont été dévolues essentiellement aux processus d'enseignement et peu aux processus de support. Ceci peut être dommageable pour la pertinence de ces services et leur attrait auprès des publics qu'ils visent.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité invite la direction de la HE et les responsables de cursus à faire davantage savoir aux étudiants que cette culture qualité existe. À cette fin, il suggère de bien communiquer les informations concernant les démarches qualité et leurs résultats, et utiliser pour cela un canal dédié simple, efficace et accessible à toutes et tous.
- 2 Il serait utile d'envisager d'intégrer les différents services transversaux dans les cibles des démarches qualité existantes afin de s'assurer de leur bonne adéquation et

concourir à déployer la culture qualité à travers l'ensemble des structures de la HE Vinci.

Conclusion

Le comité d'expertise tient à relever la qualité de la documentation mise à sa disposition pour la réalisation de son travail d'analyse : le DAV et l'ensemble de ses annexes, l'accès au *sharepoint* de la HE Vinci et la plateforme d'enseignement. La qualité rédactionnelle et la complétude des informations ont permis une vue en profondeur de la situation des trois cursus et de la HE en général. Le dossier d'avancement est sans complaisance, sincère et reflète la réalité de l'institution.

En raison de la situation sanitaire au moment de la visite, celle-ci a dû être réalisée en ligne. Bien que ces conditions ne soient pas idéales, le comité tient à remercier l'ensemble des participants pour leur participation ponctuelle, active et honnête aux entretiens organisés en ligne. Les discussions ont permis l'expression de différents points de vue et ont ainsi contribué à la bonne analyse des cursus par le comité.

De cette réalité ressort quelques points d'attention détaillés dans le présent rapport et synthétisés ici. Un premier axe touche à la communication : réviser la stratégie de communication pour un meilleur ciblage de celle-ci et en particulier sur les instances, communication que le comité encourage de porter sur les démarches qualité et leurs impacts.

Un second axe touche directement les étudiants : d'une part, la clarification du rôle de délégué et, d'autre part, une attention à accorder à la valorisation de leur participation dans les instances.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Un axe concerne les démarches qualité avec l'EEE, chantier à investir pour donner tout son potentiel aux outils qui se mettent en place, mais aussi l'intégration des services supports dans ces démarches pour leur plein développement. L'axe consistant à renforcer la transversalité semble prometteur pour l'ensemble des cursus et la HE Vinci pour la diffusion des bonnes expériences des uns et autres et un soulagement des énergies investies aussi.

Le comité adresse à l'ensemble des équipes et à la direction ses encouragements pour assurer la continuité des travaux en cours et maintenir le dynamisme observé dans chaque cursus pour assurer les évolutions de ceux-ci. Il souhaite que ce rapport d'évaluation continue contribue à nourrir les réflexions et par là même à maintenir l'élan d'amélioration continue.

Droit de réponse de l'établissement



Haute École
Léonard
de Vinci

Évaluation continue
Psychologie-Logopédie-
Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond
<p>Critère A Constats et analyse point 2 (p 7)</p> <p>Critère A Recommandations point 2 (p 8)</p> <p>Conclusion (p 13)</p>	<p><i>La HE Vinci tient à souligner que la participation étudiante au sein des instances de gouvernance est manifeste et se concrétise au travers du Conseil des étudiants de la Haute Ecole (CEHE). Ce conseil est composé de 21 étudiants élus par leurs pairs pour une année académique, et représentant les 3 secteurs de la HE Vinci ainsi que les 3 implantations. Néanmoins, l'ensemble des cursus ne sont pas représentés au sein du CEHE.</i></p> <p><i>Des représentants des étudiants émanant du CEHE participent aux conseils d'administration, de secteur, pédagogique et social de la Haute Ecole.</i></p> <p><i>Au sein de chaque cursus, des délégués de cours élus par les étudiants du cursus représentent ces derniers auprès du chef de département et de l'équipe enseignante lors de conseils de département et au sein du conseil de secteur.</i></p> <p><i>Des pages de l'intranet étudiant présentent le Conseil des étudiants et le rôle des Délégués de cours.</i></p>

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Daniel Maes
Directeur du Secteur SHS

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Cybèle Delwiche

P.O.

D. PLUVINAGE